

# Master 1 Droit notarial ou M1 Droit des Affaires

Par Jeremy, le 18/08/2018 à 21:28

Bonjour/Bonsoir à tous

Pour faire simple, j'ai validé ma licence de droit à 13 de moyenne à l'université Paris 13 (j'ai un redoublement en L2 à mon actif[smile17]). J'ai toujours souhaité devenir notaire.

J'ai été accepté en M1 Droit Notarial à Nanterre mais je sais que les places pour avoir un M2 Droit Notarial ne sont pas faciles (j'ai aussi peur ne pas avoir le niveau, je n'ai pas de réelle méthode de travail).

Par peur de ne pas avoir de M2 dans ce domaine, je me dis qu'il faudrait peut être mieux faire un M1 droit des affaires pour ne pas me fermer de portes mais avec des matières proches du M1 droit notarial tels que "régimes matrimoniaux", "Successions et libéralités" et "Droit des suretés", "DIP" et "Droit immobilier"

Qu'en pensez-vous?

Merci d'avance

Par Futh, le 18/08/2018 à 21:50

Bonsoir,

Tout d'abord félicitation pour l'obtention de votre licence!

Si vous souhaitez devenir notaire, je vous conseille vivement de faire un Master 1 notariat. C'est précisément parce que vous avez raison sur le fait qu'intégrer un M2 notariat est une tâche ardue que je vous le conseille... Et par ailleurs, d'après l'expérience de nombreuses personnes dans mon entourage qui ont achevées cette fameuse année de M1 notariat et sont en plein dans la jungle de la sélection, il semble qu'un tel M1 soit quasiment un passage obligé. Je sais que certains étudiants sont pris avec un master droit privé généraliste, mais un M1 droit des affaires me semble très risqué. Risqué, car cela m'apparait difficile de retrouver du droit des successions ou des régimes matrimoniaux dans ce type de master par exemple. De plus, il faudra justifier ce choix dans l'hypothèse d'un entretien...Et à première vue cela risque de jouer en votre défaveur (bien que rien ne soit perdu vous ne vous aiderez pas sur ce coup-là).

Donc, mettez toutes les chances de votre côté dès le début... Tentez un master 1 droit

notarial à Nanterre! Si cela peut vous rassurer les profils qui ont été recontactés/acceptés dans mon entourage sont très variés et l'un d'entre eux avait plusieurs redoublements à son actif (L1/L2 si je ne m'abuse). Vous avez une mention à votre licence, croyez en vous! Rien n'est perdu et le plus dur est devant vous:)

Et également, un master droit notarial ne vous bloquera pas outre mesure, dans ma faculté certains d'entre eux vont en droit privé général, en immobilier et certains même en patrimoine I

En espérant vous avoir apporté un peu d'aide!

## Par Jeremy, le 18/08/2018 à 23:31

Merci beaucoup pour votre réponse et vos félicitations Futh.

Oui, je sais bien qu'opté pour un M1 DAF est risqué mais justement celui de Paris 13 propose "droit des successions" et "régimes matrimoniaux" et par conséquent je me suis dis que peut être, je pouvais tenter ce parcours mais comme vous dites, ça va être compliqué de justifier cela ...

Merci à vous de me redonner espoir....

Je voulais savoir si après un M1 Droit Notarial au cas où je ne suis pas pris en M2 Notariat, je pouvais faire un M2 Droit Fiscal (domaine qui m'intéresse énormément) ?

Merci

# Par Isidore Beautrelet, le 19/08/2018 à 08:32

**Bonjour** 

Si vous voulez vraiment être notaire alors faite un M1 Droit notarial et tentez le M2.

Après, je pense que vous avez toujours la possibilité de bifurquer en M2 DAF ou Fiscal.

Par Jeremy, le 19/08/2018 à 20:48

Bonsoir,

Merci énormément pour votre réponse :)

# Par Jeremy, le 19/09/2018 à 22:35

Bonsoir à tous.

J'ai encore pleins de doutes quant à mon avenir. Je me dis qu'il vaudrait peut être mieux que je reste dans ma fac d'origine en suivant le M1 Droit Patrimonial et Immobilier (fac de paris 13).

J'ai commencé mon M1 droit notariat à Nanterre mais je ne suis pas à l'aise dans ce nouvel environnement, je me pose énormément de questions ...

Qu'en pensez vous ? Il me semble que le M1 Droit Patrimonial et Immobilier ce rapproche énormément du M1 Droit Notariat et ça m'éviterait 2 heures de trajets quotidiens.

Mille mercis pour vos conseils

Par **Jeremy**, le **20/09/2018** à **12:41** 

Petit up :)

### Par **Isidore Beautrelet**, le **20/09/2018** à **14:13**

**Bonjour** 

Il faut attendre un délais de trois jours avant de faire remonter son sujet (article 3 de la charte du forum). C'est une question de respect vis-à-vis des autres membres.

# Par **Jeremy**, le **23/09/2018** à **19:34**

Le délai de 3 jours étant passé, je me permets de up ..

S'il vous plait, c'est assez urgent

### Par LouisDD, le 23/09/2018 à 20:10

Salut

On ne peut pas choisir à votre place, et si votre objectif c'est être notaire le master notarial est le plus indiqué.

Si les trajets quotidiens sont contraignants çà pèse effectiement dans la balance.

Mais quand vous dites ne pas vous faire à votre environnement, ça signifie quoi ? Directement par rapport à la formation ? Ou le changement de cadre ?

## Par Jeremy, le 23/09/2018 à 20:48

Salut,

Tout d'abord, merci pour ta réponse.

C'est plus par rapport à la formation, je me dis que je n'ai surement pas le niveau. Par ex, la méthode du commentaire d'arrêt je ne la maitrise pas je me dis que les élèvent de Nanterre doivent la maitriser sur le bout des doigts et donc je me retrouve donc dans une situation d'handicap par rapport à eux...

Et même je me dis est-ce que je vais assumer ? Je suis assez fainéant etc

#### Par LouisDD, le 23/09/2018 à 20:56

Si votre motivation s'ébranle aussi facilement effectivement peut être que ce n'est pas le parcours qui vous correspond. Ce n'est pas une fatalité il faut savoir rebondir.

Mais ne soyez pas trop pessimiste avec vous même, de nombreux étudiants pour ne pas dire trop ne sont pas aussi à l'aise qu'il le faudrait avec les divers exercices juridiques.

Si vous voulez être notaire, que c'est une évidence, alors mettez y vous, il faut arrêter de se mettre des barrières purement virtuelles et foncer, montrer qu'on en veut et qu'on est la parce qu'on est à notre place!!

### Par **Jeremy**, le **23/09/2018** à **21:18**

Merci beaucoup, vous avez raison, autant tout donner maintenant, je verrais bien le résultat plus tard